

Aide-mémoire résidents - Société Parc-Auto du Québec - HDL

Bureau du stationnement

HDL, local RC-106
Bureau Gestac 418-835-7121, poste 13050
SPAQ 1-877-327-7727

AVOIR EN MAINS :

Votre ou vos numéro(s) de plaque(s) d'immatriculation (si vous utilisez un certificat d'immatriculation, n'inscrivez pas le tiret et le dernier chiffre).
Un spécimen de chèque ou votre carte de crédit

CRÉATION DE VOTRE COMPTE VIA L'APPLICATION SOCIÉTÉ PARC-AUTO DU QUÉBEC

<https://cisssca.spaq.com/auth/login/email>

POUR TOUS LES RÉSIDENTS

Vous devez utiliser le stationnement visiteurs.

Lors de votre inscription en ligne, vous devrez sélectionner :

Résident forfaitaire et inscrire votre date de début et date de fin de stage (période maximum de 3 mois)

ATTENTION, si vous ne choisissez pas Résident forfaitaire, vous devrez penser aller fermer votre abonnement, afin que vos prélèvements soient cessés.

Stationnement souhaité : **HDL** (visiteurs)

Vous devrez **vous présenter au bureau du stationnement de HDL, local RC-106**, à l'entrée principale de l'hôpital et **présenter une preuve de paiement** afin de recevoir votre carte magnétique pour le stationnement. Advenant que vous deviez aller à d'autres installations que HDL, vous devrez le mentionner au responsable.

PARTICULARITÉS POUR LES RÉSIDENTS MU3 ET MU5

Vous devez utiliser le stationnement visiteurs.

Lors de votre inscription en ligne, vous devrez sélectionner :

Résident forfaitaire et inscrire votre date de début et date de fin de stage (période maximum de 3 mois)

ATTENTION, si vous ne choisissez pas Résident forfaitaire, vous devrez penser aller fermer votre abonnement, afin que vos prélèvements soient cessés.

Stationnement souhaité : **HDL**

Vous devrez **vous présenter au bureau du stationnement de HDL, local RC-106**, à l'entrée principale de l'hôpital et **présenter une preuve de paiement** afin de recevoir votre carte magnétique pour le stationnement. Advenant que vous deviez aller à d'autres installations que HDL, vous devrez le mentionner au responsable.

Résidents du GMF-U Lévis

Vous avez besoin du stationnement du GMF-U ET HDL ET Paul-Gilbert, lors de votre inscription en ligne, vous devrez sélectionner :

Résident rémunéré par le CISSS de Chaudière-Appalaches

Stationnement souhaité : **GMF-U Lévis**

Lors de votre première journée, vous devrez **vous présenter au bureau du stationnement de HDL, local RC-106**, à l'entrée principale de l'hôpital afin de recevoir votre carte magnétique pour le stationnement. Vous devrez spécifier vos besoins d'accès, soit pour HDL et Paul-Gilbert en plus du GMF-U Lévis.



Procédure pour les Résidents (en garde)

Plateforme d'abonnement

Un résident est normalement inscrit sur notre plateforme à partir du 01 avril 2023 avec un port d'attache principal (le lieu où le résident pratique majoritairement sa profession)

Exception de Dérogation

S'il n'est pas inscrit sur notre plateforme pour x raison (se déplace habituellement en vélo par exemple) et qu'il doit se rendre à un lieu différent où il sera de garde, **il doit appeler SPAQ au # 1-877-327-7727 entre 7h et 17h tout dépendamment des heures qu'il fera sa garde.**

(Nous suggérons toujours par téléphone car les courriels peuvent ne pas être lus à temps et un avis pourrait être remis par nos patrouilleurs)

Exemple :

Une garde de jour, il doit appeler la veille avant 17h

De nuit ou de soir, il doit appeler le jour même pour aviser de ses heures de garde de soir ou de nuit

Le résident devra préciser le lieu de la garde, sa plaque d'immatriculation et les heures de travail pour sa demande de dérogation s'il n'est pas inscrit sur notre plateforme.

22 février 2023

13 février 2023